

Ces informations sont mises à jour régulièrement via l'ORU Occitanie
Chaque établissement de santé doit **REmplir SI-VIC** et **L'ESPACE PRO DE L'ORU OCCITANIE** 2 fois par jour

Données régionales

1823

Tests positifs

Hospitalisations COVID +

Décès (à l'hôpital)	XXHOSPITALISATIONS EN COURS					En attente d'info.	Retours à domicile	Total
	Réa	Conv.	SSR	Psy	Urg			
67	210	471	13	0	3	0	314	1078

Passages SU COVID+ Données non disponible à ce jour

Réa adulte & SC/SI
Taux de disponibilité des lits

Détails par départements

Hospitalisations COVID +

	Total HOSPIT	dont REA
09	8	1
11	56	18
12	30	6
30	34	14
31	162	60
32	16	4
34	202	51
46	3	1
48	8	2
65	21	5
66	123	33
81	30	13
82	4	2

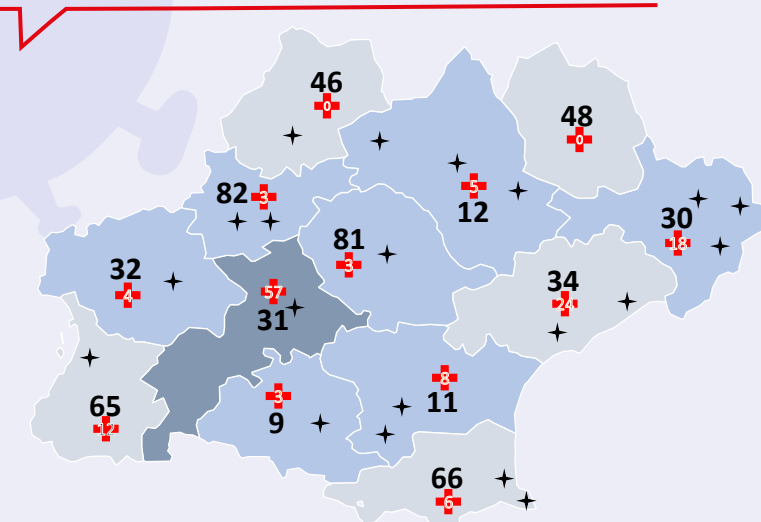
Disponibilités & tensions

	Réa	Taux Dispo réa	Pot. réa suppl*	Nb SC/SI	Taux Dispo SC/SI	Pot. SC/SI suppl	Chbr. mortu.
09	11	69%	4	6	50%	0	13
11	6	21%	0	23	40%	0	22
12	10	53%	0	16	40%	0	15
30	25	33%	21	53	46%	6	30
31	60	32%	82	107	26%	38	79
32	4	40%	2	5	63%	0	11
34	61	39%	58	72	35%		38
46	6	50%	17	4	57%		11
48	4	57%	2				7
65	5	31%	4	27	64%		27
66	17	28%	11	17	20%	58	21
81	5	18%	32	35	52%	0	36
82	8	35%	10	13	28%	9	18

Activité des Services d'urgences

	DRM Total		DRM COVID	
	J -1	Evol.	J -1	Evol.
09	147	+81%	71	+163%
11	344	+17%	186	+45%
12			84	+11%
30	702	+6%	199	+2%
31	1161	+21%	614	+40%
32	135	+38%	50	+25%
34	2013	-82%	535	+35%
46	137	+8%	38	+9%
48	74	-12%	52	+30%
65	220	+27%	87	+55%
66	675	+19%	255	+49%
81	148	-20%	80	-7%
82	279	+27%	90	+45%

Organisation des appels au SAMU / Centre 15



- + **Centres Consultations COVID (143)** créés à l'initiative des professionnels de santé libéraux et accessibles aux patients après régulation médicale (médecin traitant ou 15).
- ★ **Ambulances COVID** en cours de déploiement
- SAMU sans bascule**
- SAMU avec bascule possible**
- Cellule SAMU support de régulation des appels COVID**

Données disponibles à 13h

Données disponibles selon remontées des établissements de santé à 13h
* Données non encore totalement stabilisées

Sources : Observatoire régional des urgences / ORU Occitanie

Les données sont ponctuellement susceptibles d'être modifiées a posteriori.
Les taux d'évolution ne peuvent pas être recalculés à partir de deux bulletins successifs.



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

INFORMATIONS NATIONALES CLES

Livret « suivi de l'épidémie de COVID-19 »

[Livret Suivi épidémie COVID-19 - 270320.pdf](#)

Mise en place d'un dispositif de signalement des cas COVID+ au sein des ESMS via un portail

Le signalement des cas COVID-19 en temps réel et dès le premier cas possible ou confirmé par les établissements sociaux et médico-sociaux concernés, quel que soit leur statut pour détecter rapidement la survenue d'un tableau clinique compatible avec une infection COVID-19 parmi les résidents et/ou le personnel des EMS https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig_ihm_utilisateurs/index.html#/accueil

Afin de permettre une surveillance épidémiologique et un pilotage opérationnel le plus efficace possible, nous vous demandons de bien veiller à une saisie quotidienne des nouveaux cas et des décès éventuels Covid-19.

Le signalement contient deux questionnaires :

- un questionnaire pour le signalement initial ;
- un questionnaire quotidien pour le suivi et la clôture.

Informations sur la conduite à tenir par les professionnels ESMS concernant la prise en charge du corps d'un patient décédé infecté par le virus SARS-Cov-2

[Informations sur la conduite à tenir par les professionnels ESMS relatif à la prise en charge du corps d'un patient décédé infecté par le virus SARS-Cov-2.pdf](#)

Utilisation de ventilateurs de réanimation

- l'utilisation des ventilateurs OSIRIS pour les patients COVID (ainsi que les avis de la SFAR et de la SFRL)
- l'utilisation des ventilateurs d'anesthésie

Ces fiches ont été élaborées en lien avec les professionnels.

Les préconisations concernant la ventilation avec des respirateurs d'anesthésie sont disponibles en ligne sur le site de la SFAR :

<https://sfar.org/preconisations-pour-la-ventilation-en-reanimation-de-patients-covid-avec-des-ventilateurs-danesthesie/>

Ces fiches ont également fait l'objet d'un MARS n°(2020)_20 aux établissements de santé.

SAUVEZ DES VIES
**RESTEZ
CHEZ VOUS**

Message pour la population

Restez chez vous : la consigne est à respecter partout, pour ralentir la progression du virus et sauver des vies

24/24



Cliquez ici pour consulter :

- Les derniers [communiqués de presse de l'ARS Occitanie](#)
- Le dernier [point de situation national du Ministère de la santé](#) (video)



Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :

Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé...

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus

Suivi épidémiologique : www.santepubliquefrance.fr



En direct sur Twitter :

[@gouvernementFR](https://twitter.com/gouvernementFR) [@MinSoliSante](https://twitter.com/MinSoliSante) [@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire) [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)



INFORMATIONS REGIONALES CLES

Mise en place d'une plateforme régionale de mise en relation des personnes volontaires avec les établissements de santé et médico-sociaux : application Medgo

La plateforme régionale Renforts-Covid.fr permet de mettre en relation les personnes volontaires (étudiants, professionnels actifs et retraités) avec les établissements de santé et médico-sociaux de la région qui ont besoin de renfort est désormais opérationnelle en Occitanie.

Toute personne travaillant ou ayant travaillé dans le domaine de la santé peut s'inscrire sur la plateforme [Renforts-Covid.fr](https://renforts-covid.fr)

Toutes les informations utiles sont sur la page d'accueil du site www.occitanie.ars.sante.fr

Soutien aux professionnels des santé

- L'Association MOTS (Médecin Organisation Travail Santé), s'adresse aux médecins ayant besoin d'une écoute : 24h/24 Tél : 0608 282 589

Stratégie de prévention globale de prévention et d'appui pour l'ensemble des EHPAD de l'Occitanie

Envoi de recommandations par l'ARS Occitanie aux EHPAD :

- pour éviter l'entrée du virus dans la structure et, en cas d'apparition de COVID 19 dans l'EHPAD, pour éviter sa propagation dans la structure.
- sur la mise en place de plateformes « Covid EHPAD » dans tous les départements de la région pour soutenir et accompagner les EHPAD

En complément, les directeurs d'EHPAD peuvent renforcer ces mesures de protection même en l'absence de cas suspect ou confirmé au sein de leur établissement.



Directives
confinement EMS